



Lorsque tu dis à quelqu'un : « Écoute ! », le jour du vendredi alors que l'imam fait son sermon, tu as certes parlé en vain !

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Lorsque tu dis à quelqu'un : « Écoute ! », le jour du vendredi alors que l'imam fait son sermon, tu as certes parlé en vain ! »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Les deux discours du vendredi comptent parmi les rites les plus importants de ce jour. Ils ont pour objectif d'exhorter et d'orienter les gens. Celui qui y assiste doit se taire et écouter l'imam, afin de réfléchir sur les exhortations qui lui sont faites. C'est pourquoi le Prophète (sur lui la paix et le salut) a interdit de parler, ne serait-ce que de prononcer le moindre mot, et même pour dire à quelqu'un : « Écoute ! » afin de lui interdire de parler. Celui qui parle pendant que l'imam parle aura parlé en vain et sera privé de la récompense du vendredi. En effet, il aura commis quelque chose qui le distrait et distrait autrui de l'écoute du sermon.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3107>

